

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe Rocher remporte le Prix « Réduction de l'impact environnemental »,  
remis par la Chaire Grande Consommation de l'Essec,  
pour son projet « La Gacilly Territoire Bas Carbone »

13 février 2024

Le 13/02/2024, à Issy les Moulineaux

**Le Groupe Rocher est fier d'avoir remporté le Prix ESSEC du Commerce Responsable 2024 dans la catégorie « Réduction de l'Impact Environnemental » avec le projet « La Gacilly Territoire Bas Carbone », signe de son engagement local et action concrète en lien avec sa mission.**

**Le Prix ESSEC du Commerce Responsable, reconnaissance de l'engagement du Groupe Rocher**

Le Groupe Rocher est fier de recevoir le Prix ESSEC du Commerce Responsable dans la catégorie « Réduction de l'impact environnemental », signe de l'engagement du groupe depuis de nombreuses années. Le prix a été remis le 8 février à Marion Decroix, Directrice Qualité et RSE du Groupe Rocher, en présence de Madame Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, et de Rémy Gérin, Directeur Exécutif de la Chaire Grande Consommation de l'ESSEC, au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à Bercy.

Décerné depuis 7 ans par les étudiants de l'ESSEC et par un jury de personnalités expertes des enjeux liés à la RSE et à la Grande consommation, ce prix récompense un projet holistique, humain et vertueux mené avec un large réseau de partenaires.

**Le Groupe Rocher s'engage en faveur d'une politique bas carbone**

Première entreprise internationale à avoir adopté le statut d'Entreprise à Mission en 2019, le Groupe Rocher a pour mission de « reconnecter les hommes et les femmes à la nature ». Les ambitions RSE du groupe sont à la hauteur de cet enjeu.

Parce qu'il sait que la meilleure économie d'énergie est l'énergie qui n'est pas dépensée, le Groupe Rocher refuse d'utiliser des méthodes de compensation carbone et préfère se concentrer sur la réduction de son empreinte carbone. C'est bien la transformation radicale des manières d'agir qui permettra aux entreprises d'assumer leur rôle dans la lutte contre le changement climatique. En un mot, le Groupe Rocher s'emploie à adapter ses infrastructures et à faire mieux avec moins.

C'est pourquoi le Groupe Rocher a adopté politique globale de décarbonation avec pour objectif de réduire de 50% ses émissions carbone (scope 1 et 2) en 2030 par rapport à 2010.

**La Gacilly Territoire Bas Carbone : démonstration concrète de l'engagement du groupe**

Le projet "La Gacilly Territoire Bas Carbone" a un objectif de transformation encore plus rapide et plus ambitieux avec -75% d'émission carbone d'ici à 2025 (scope 1 et 2) par rapport à 2019. Ce projet emblématique est la démonstration par l'exemple qu'une transition est possible.

L'ambition de décarbonation de « La Gacilly Territoire Bas Carbone » s'articule autour de 3 objectifs complémentaires d'ici à 2025 :

- Réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019 (scope 1 & 2 et transport).
- Atteindre 85% d'énergie renouvelable.
- Sensibiliser ses collaboratrices et collaborateurs aux enjeux de la sobriété carbone.

Ces objectifs ambitieux s'étendent aux 14 infrastructures du groupe présentes sur le territoire, dont 6 sites industriels et logistiques et d'autres types d'activités comme l'hôtellerie, les fermes... le but étant de créer une dynamique d'actions, collective et inclusive.

Concrètement, le groupe a investi dans de nombreux projets. A titre d'exemple :

- **Process et infrastructure** : l'installation de chaudières à bois permet de chauffer plus de 850 salariés à l'énergie renouvelable dans les principaux sites de La Gacilly. Ces chaudières ont permis d'éviter l'émission de 15 561 tCO<sub>2</sub>eq depuis leur installation. Les approvisionnements en bois proviennent de coproduits d'élagage de haies plantées par des agriculteurs partenaires du territoire créant ainsi une boucle vertueuse contribuant à lutter contre le changement climatique et à préserver la biodiversité.
- **Mobilité** : un chantier collaboratif avec la région et la municipalité a conduit à la mise en place de solutions de mobilité responsable pour les collaborateurs. Les équipes travaillent aussi à l'optimisation des flux de transport ainsi qu'au passage aux carburants alternatifs en partenariat avec nos transporteurs.
- **L'alimentation** au sein de ses restaurants d'entreprises et grands publics grâce à une coopération forte avec les partenaires locaux pour repenser une offre de repas responsable alliant santé, plaisir et accessibilité.
- Et enfin la **sobriété numérique** avec des formations déployées depuis septembre 2022 pour tous les salarié(e)s sur les bonnes pratiques de la sobriété numérique.

Au-delà du territoire, le projet « La Gacilly Territoire Bas Carbone » mobilise les collaborateurs du groupe. Un webinar sur la stratégie bas carbone du groupe avec plus de 170 personnes a été organisé en 2022 et le comité carbone annuel organisé par l'équipe RSE a réuni plus de 150 personnes en 2022 et en 2023.

L'ancrage territorial est un élément fort de l'histoire de l'entreprise. Avec le projet « La Gacilly Territoire Bas Carbone » mené en collaboration avec toutes les parties prenantes du territoire, internes mais aussi externes au groupe, le Groupe Rocher démontre que sa mission s'incarne dans des projets concrets avec des résultats tangibles.

**À propos du prix Grand Prix ESSEC du Commerce Responsable dans la catégorie « Réduction de l'impact environnemental », Marion Decroix, Directrice qualité et développement durable pour le Groupe Rocher Opérations déclare :** *“Merci pour la reconnaissance apportée à ce projet. Ce prix salue à la fois l'engagement et l'implication exceptionnelle de nos équipes et de nos partenaires, mais aussi le caractère distinctif et novateur de la démarche. Ensemble, nous contribuons à imaginer et créer un monde décarboné !”*

## À propos du Groupe Rocher :

Le Groupe Rocher est un groupe familial français d'origine bretonne, fondé en 1959 par Monsieur Yves Rocher. Convaincu, de par l'expérience personnelle de Monsieur Yves Rocher, que la nature a un impact positif sur le bien-être des personnes et donc sur leur envie d'agir pour la planète, le Groupe Rocher a été le premier groupe international à adopter le statut d'entreprise à mission dont la raison d'être est de « reconnecter les femmes et les hommes à la nature ». Il compte 9 marques (Yves Rocher, Arbonne, Petit Bateau, Stanhome, Kiotis, Dr. Pierre Ricaud, ID Parfums, Sabon et Flormar), plus de 16 000 collaborateurs, 50 millions de clientes et clients, et réalise près de 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans les secteurs de la cosmétique, de l'habillement et de l'embellissement de la maison. Son développement à l'international s'est accéléré depuis plusieurs années, le groupe est aujourd'hui présent dans plus de 100 pays.

**Contact presse :** [presse@yrnet.com](mailto:presse@yrnet.com)